



TRANSFORMATION DU CACAO

Comment Kon  Dossongui veut devenir leader au Cameroun



Apr s des performances solides enregistr es lors de la campagne cacaoy re 2024/2025, Atlantic Group cible d sormais le leadership de la transformation locale du cacao. **P.6**

GUIN E EQUATORIALE

Ceiba reprend son envol appuy  par Lufthansa **P.7**

CEMAC

La BEAC porte   600 milliards FCFA ses injections hebdomadaires **P.5**

CAMEROUN

Un plan de 962 milliards FCFA pour booster la production de pommes de terre



Pour mobiliser cette enveloppe, le minist re de l'Agriculture et du D veloppement rural entend faire recours   plusieurs modes de financement. **P.10**

CAMEROUN

Afrigroup Holding obtient l'avis favorable de la CIMA pour cr er deux compagnies d'assurance



Afrigroup Holding, contr l  par l'homme d'affaires Camerounais Albert Nkemla,  tend son empreinte avec l'obtention des agr ments Cima pour lancer deux compagnies d'assurance Vie et non-Vie. D j  pr sent dans la banque, la

sant , le mobilier, la s curit  et l'immobilier, le groupe pr pare ainsi son entr e sur un march  camerounais de l'assurance en pleine recomposition, o  quelques acteurs concentrent plus de la moiti  des parts. **P.3**

BVMAC

2,41 milliards FCFA de dividendes pour 2024, en baisse de 18%

En 2024, les actionnaires boursiers des soci t s cot es   la BVMAC ont per u un total de 2,41 milliards FCFA de dividendes nets, contre 2,95 milliards FCFA un an plus t t, soit une baisse de 18 %. Malgr  ce recul global des dividendes, certaines soci t s comme Safacam et Socapalm

continuent d'offrir des rendements attractifs, confirmant l'int r t de la BVMAC pour les investisseurs   long terme. Toutefois, la prudence reste de mise,   l'image de La R gionale Bank qui a suspendu sa distribution. **P.3**

TCHAD

Deux banques publiques sous surveillance renforc e du FMI

Le secteur bancaire tchadien demeure fragile, malgr  de timides signaux d'am lioration en 2024. Dans un rapport soumis le 25 juillet 2025   son conseil d'administration, dans le cadre du nouvel accord au titre de la facilit   largie de cr dit (FEC) sollicit  par le Tchad, le Fonds mon taire international (FMI) met en garde contre la vuln rabilit  persistante de deux  tablissements publics d'importance syst mique, victimes d'une sous-capitalisation chronique qui menace la stabilit  financi re du pays. **P.5**

SECTEUR BANCAIRE

Alain Nkontchou rach te 21,22% d'Ecobank pour 102 millions USD



Le financier camerounais Alain Nkontchou, ex-pr sident d'Ecobank, vient d'acqu rir 21,22 % du capital du groupe bancaire panafricain pour environ 102 millions USD, via son v hicule Bosquet Investments. Une op ration strat gique, alors qu'Ecobank enregistre une croissance   deux chiffres dans toutes ses r gions. **P.3**

FOCUS

Tchad : réduction de 75 % des droits de douane sur les véhicules électriques

Le gouvernement tchadien a rendu public le 6 août un arrêté signé le 22 juillet par le ministre d'État des Finances, du Budget, de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale, Tahir Hamid Ngulin. Le texte qui porte sur la réduction des tarifs douaniers des véhicules automobiles hybrides et électriques stipule qu'un « abattement de 75 % est accordé sur la valeur transactionnelle des véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes importés neufs ».

Dans le détail, cette mesure concerne deux catégories de véhicules, tous deux équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, et qui peuvent être rechargés depuis une source d'alimentation externe. Bien que le ministre n'ait pas communiqué les motivations de cette décision, des experts estiment qu'elle vise principalement à encourager l'achat de véhicules plus récents. En réduisant les coûts d'importation, le gouvernement souhaite fluidifier la mobilité des personnes, moderniser le parc automobile pour améliorer la sécurité routière ; réduire la pollution et s'inscrire dans une démarche de transition énergétique et stimuler l'économie en dynamisant le secteur de la distribution automobile.

Les défis de la mobilité électrique au Tchad

Malgré cette incitation fiscale, l'accélération des importations de véhicules propres fait face à de nombreux défis : un réseau électrique faible. En effet, le Tchad souffre d'un faible taux d'accès à l'électricité, qui s'élevait à seulement 11 % en 2023, selon un rapport de la Banque mondiale et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). L'absence d'infrastructures de recharge fiables rendrait aussi l'utilisation de ces véhicules complexe. En outre, une insuffisance des centres de réparation capables de gérer la technologie avancée de ces véhicules, pourrait également poser un problème. Néanmoins, pour faciliter l'adoption de ces véhicules, le ministre des Finances a précisé que les chargeurs d'accumulateur et bornes de recharge sont exonérés de droits et taxes, une mesure qui pourrait aider à surmonter une partie des

obstacles.

Importation des véhicules électriques annoncée au Cameroun

Le gouvernement camerounais va accompagner la promotion de l'usage des véhicules électriques dans le secteur des transports, après le projet du Bus Transit Rapid de Douala et Yaoundé (en gestation). C'est ce qu'a confirmé le ministre des Transports (Mint), Jean Ernest Massena Ngalle Bi-behe au cours d'une réunion technique de préparation du lancement du programme pilote de promotion de la mobilité électrique, présidée à Yaoundé le 11 juillet 2024. « C'est une initiative importante pour notre pays.

Nous allons adjoindre dans ce projet les collaborateurs de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable (Minepded), pour que le travail soit réalisé en parfaite synergie. Je tiens à dire que je n'ai aucun doute sur sa faisabilité », a-t-il affirmé avec une vision technique et financière entièrement tournée vers des appuis extérieurs. « Cependant, nous espérons vivement compter sur le programme des Nations Unis pour l'Environnement pour mobiliser les appuis techniques et financiers indispensables à la mise en œuvre effective de notre importante feuille de route », a martelé le membre du gouvernement.

En effet, le projet de vulgarisation de l'usage de véhicules électriques ou hybrides dans le secteur des transports camerounais est une initiative privée portée par l'Association de promotion de la mobilité électrique du Cameroun (Apeme-Cam) créée en 2023 et dirigée par le Président Directeur général de 3S Motors (concessionnaire automobile) et avec comme vice-Président le Directeur Général Totalenergies Marketing Cameroun, Patrocle Petridis. Cette dernière veut doter le paysage routier national des véhicules électriques (4,3 et 2 roues) dès 2025, d'après les prévisions des autorités. Ceci, « afin de maintenir le pouvoir d'achat de l'Etat, faciliter l'accès aux véhicules neufs et à faibles revenus aux consommateurs camerounais et renforcer la sécurité routière », selon Patrocle Petridis.

CHIFFRES

+439,2%

Performance annuelle de Magzi

Le 30 juillet dernier s'est tenu le conseil d'Administration de la Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles (Magzi). De ces travaux, il ressort que l'entreprise a réalisé des bénéfices de l'ordre de 397,4 millions de FCFA. En hausse de 323,7 millions FCFA par rapport aux 73,7 millions de FCFA de l'exercice 2023, soit un bond considérable de 439,2 % en glissement annuel. Cette performance correspond à la 2ème croissance qu'enregistre Magzi sur 2 années successives après un triennat de pertes. Sur la base des données compilées par le conseil d'Administration, les pertes nettes de Magzi sur la période allant de 2019 à 2021 se sont creusées passant de -685 millions FCFA en 2019, à -719 millions FCFA en 2020 puis -993 millions FCFA en 2021.

331

milliards FCFA

Recettes non fiscales

Durant l'année 2024, le Trésor public camerounais a collecté 331 milliards de FCFA de recettes non fiscales, représentant 1 % du PIB en 2024, après 1,1 % en 2023. La Banque africaine de développement (BAD), qui a révélé ces chiffres, indique que ces recettes correspondent à un peu plus de la moitié d'un potentiel estimé à 600 milliards de FCFA par an. Pour tenter de combler le gap, le gouvernement entend relever de 50 % cette enveloppe en 4 ans, pour le faire passer à 450 milliards FCFA en 2028 selon les prévisions inscrites dans le Document de programmation économique et budgétaire 2026-2028. Toutefois par rapport à ses pairs, le Cameroun affiche une performance relativement favorable. En 2024, les recettes non fiscales représentaient 1,1 % du PIB en RCA, 0,9 % en Guinée équatoriale, 0,7 % au Congo et 0,7 % au Gabon.

VISAGE

Gemima Kanam est la double lauréate des Prix Pierre Castel 2025 et Entrepreneuriat social féminin du Congo



L'entrepreneure Congolaise Gemima Kanam a été doublement primée à la fin du 3ème trimestre de l'année 2025. Lauréate des prix Pierre Castel 2025 et Entrepreneuriat social féminin du Congo, la jeune femme a

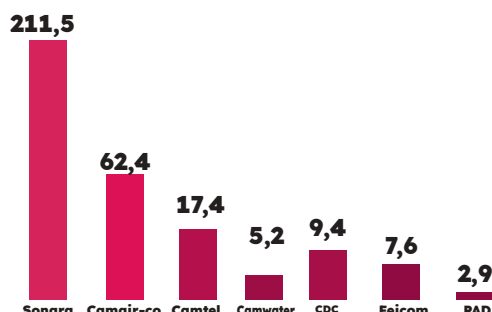
convaincu les différents jurys grâce à son projet agricole Hi Tech Sarl, une entreprise active dans la culture et la transformation artisanale de champignons comestibles. Gemima Kanam développe un modèle agricole accessible, basé sur des procédés manuels et des ressources locales. Hi Tech Sarl propose une réponse concrète aux enjeux de valorisation des produits locaux, de production agro-alimentaire de proximité, et de consommation responsable.

GRAPHIQUE

Cameroun : la Sonara tire vers le bas la dette des entreprises publiques

Selon la Note de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), la dette intérieure des entreprises publiques camerounaises s'élevait à 316,5 milliards FCFA à fin juin 2025. Contractée auprès des banques et des fournisseurs locaux, elle a diminué de 32,9 milliards FCFA (-9,4 %) sur un an. Cette baisse est principalement imputable à la Société nationale de raffinage (Sonara), dont l'encours a reculé de 9,8 %, à 211,5 milliards FCFA.

Encours de la dette intérieure des entreprises publics à fin juin 2025 (En milliards de Fcfa)



Source : Trésor français

IMAGE

Melong-Ninong : un pont délabré force les usagers à transporter un cercueil à pied

Sur le tronçon routier reliant Melong à Ninong, dans la région du Littoral Cameroun, une scène poignante diffusée dans les médias, a illustré de manière dramatique le délabrement des infrastructures. On y voit trois hommes, portant un cercueil à bout de bras, traverser une rivière sur un pont en ruine. Ils utilisent une simple planche pour faire passer la dépouille d'un policier à la retraite. Cette image, devenue virale, est le symbole des difficultés quotidiennes des habitants de cette zone. La route rurale de 25 km, vitale pour ce bassin agricole du département du Mounjo, est si périlleuse que seules les motos peuvent y circuler, transportant passagers,



marchandises, et désormais des dépouilles. D'après des témoignages locaux, l'entreprise chargée de la réhabilitation de la route, en janvier dernier, aurait abandonné le chantier. Avec le retour des pluies, la situation est devenue encore plus critique. Les habitants du village de Ninong expriment de vives

inquiétudes, d'autant plus à l'approche des élections d'octobre. Ils se demandent comment ils pourront se rendre aux urnes dans ces conditions. Ce cas n'est malheureusement pas isolé au Cameroun, où de nombreux chantiers abandonnés compromettent la sécurité et la vie quotidienne des citoyens.

EcoMatin

Edité : par EICI Sarl,

Siège : Rue CEPER, entrée
BP Parc Kyriakides

Tel : 35521 Yaoundé

: 22 22 08 927 / 695 48 47
36 / 693 98 28 36

Email : contact@ecomatin.net

Directeur de Publication

Emile Fideick :

Conseiller du Directeur
de Publication

Conseiller financier : Florian

Mpeck ;

Conseiller: Nasser Ngoume

Coordonnateur de la

rédaction: Arthur Wandji

Rédaction Yaoundé :

Tel : 6 93 98 28 36 / 697 80
63 37

Rédaction

Cindy Mbala Betine;

Marius Zogo;

Jean Omer Eyango

Réné Ombala

Benedicte Ngoni

Mairamou Abdou;

Simon Pierre Mbarga

Vicky Bagal

Arthur Wandji

Albert Amougou

Production et routage
Fabrice Youmbi

Département commercial et
Marketing

Yaoundé: Tel : 6 93 57 82
35

Douala: Tel : 679 73 80 48

Infographie et Maquette

Mengue Owona Victor Audrey

Les actionnaires boursiers perçoivent 2,41 milliards FCFA de dividendes pour 2024, en baisse de 18%

BVMAC

En 2024, les sociétés cotées à la Bourse des Valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ont versé 2,41 milliards FCFA de dividendes nets à leurs actionnaires, contre 2,95 milliards un an plus tôt. Une baisse de 18 % qui reflète un marché à deux vitesses.

Cédric JIONGO



ciétés comme Safacam et Socapalm continuent d'offrir des rendements attractifs, confirmant l'intérêt de la BVMAC pour les investisseurs à long terme. Toutefois, la prudence reste de mise, à l'image de La Régionale Bank qui a suspendu sa distribution.

Stabilité du dividende à SEMC malgré un bénéfice en recul

La Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC), filiale de Boissons du Cameroun, a maintenu son dividende net à 540 FCFA par action en 2024, identique à celui versé en 2023. Une stabilité qui tranche avec la baisse du bénéfice net, passé de 980 millions à 772,2 millions FCFA (-21 %). Le chiffre d'affaires progresse légèrement à 10,1 milliards FCFA, mais la hausse des charges (notamment de

transport et de services extérieurs) a pesé sur la rentabilité. La valeur ajoutée recule de 5 % et l'excédent brut d'exploitation de 9,7 %, traduisant une pression sur la marge opérationnelle. À la BVMAC, le titre s'échangeait à 49 000 FCFA au 14 août 2025, en hausse de 5,2 % depuis fin 2023, signe que le marché valorise la stabilité du dividende malgré l'érosion des marges.

Une politique de distribution prudente à Bange Bank

La Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (Bange Bank) a versé un dividende net de 4 025,33 FCFA par action en 2024, contre 5 044 FCFA un an plus tôt, soit 201,27 millions FCFA distribués pour ses 50 000 actions cotées. Ce choix reflète vraisemblablement une volonté de renforcer les fonds propres (en baisse de 5 % à 72,28 milliards FCFA) et de consolider les ratios prudentiels dans un environnement marqué par la persistance de tensions de liquidité et un

ralentissement du crédit. Le titre BANGE a légèrement reculé (-2 %) à 202 878 FCFA depuis le début de l'année, confirmant que le marché reste attentif à la politique de distribution du groupe.

Socapalm : le rendement reste solide

La Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm) reste l'une des valeurs les plus généreuses du marché avec un rendement brut de 5,25 % en 2024, contre 5,22 % en 2023. Le dividende net recule de 3,8 % à 2 225 FCFA, dans le sillage d'une baisse de 12,8 % du bénéfice net (10,41 milliards FCFA). Paradoxalement, l'activité a connu une forte expansion : le chiffre d'affaires bondit de 19,7 % à 101,25 milliards FCFA, la valeur ajoutée de 9,2 % à 37,24 milliards FCFA. Mais la hausse des coûts de production et des conditions climatiques défavorables ont rogné la marge nette. Le titre cède 6,2 % sur l'année à 47 000 FCFA, mais conserve une forte attractivité pour

les investisseurs en quête de rendement.

À Safacam, l'explosion des bénéfices propulse le rendement

La Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (Safacam) réalise la meilleure performance financière et boursière de l'année. Son bénéfice net bondit de 354 % à 2,78 milliards FCFA, soit le niveau le plus élevé en quatre ans. Ce résultat est porté par un double effet volume-prix : +12,5 % de production de caoutchouc sec et +28 % sur les prix internationaux, avec en parallèle une progression de 11 % et 14 % des volumes d'huile rouge et de palmiste. Le dividende net explose de 308 % à 1 780 FCFA par action contre 436,10 FCFA en 2023, portant le rendement brut à 7,51 %, le plus élevé de la BVMAC. Malgré un recul de 7,5 % du titre à 24 500 FCFA, la valeur reste une référence pour les investisseurs à la recherche de rentabilité.

Afrigroup Holding obtient l'avis favorable de la CIMA pour créer deux compagnies d'assurance

CAMEROUN

Le marché camerounais des assurances accueillera bientôt deux nouveaux acteurs : CCA Assurance Vie et CCA Assurance Non-Vie. Filiale d'Afrigroup, CCA Bank vient d'obtenir l'aval de la Cima pour leur création, marquant une nouvelle étape dans la diversification d'un empire déjà actif dans la banque, l'assurance, la santé et l'immobilier.

Jean Omer Eyango

Le marché camerounais des assurances va connaître un élargissement avec la création de deux nouvelles compagnies, entièrement contrôlées par Afrigroup Holding. Selon des sources concordantes, l'établissement a récemment obtenu à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'avis favorable de la Conférence interafricaine

des marchés d'assurance (Cima) pour se lancer sur les segments vie et non-vie. Ce dernier couvre la couverture des pertes financières dues à la destruction de biens ou aux dommages causés à des tiers.

Au siège de la Cima, Arnold Nkemla Sugewe, directeur administratif et financier de CCA Bank, était accompagné de deux figures bien connues du secteur : Esther Tiako, ancienne directrice générale de NSIA Assurances SA Cameroun, pressentie pour la présidence des conseils d'administration des deux compagnies, et Norbert Ngniwake, ex-directeur général d'Atlantique Assurance, qui pourrait rejoindre les organes dirigeants opérationnels.

« Le trio qui a monté les dossiers discute actuellement avec la Direction nationale des assurances du ministère des Finances, en vue de l'octroi des agréments au plan national », confie une source proche du dossier. La matérialisation de cette diversification semble désormais imminente.

Une diversification inscrite dans une stratégie de groupe

Cette incursion dans l'as-

surance s'inscrit dans la dynamique d'expansion d'Afrigroup. L'empire diversifié, fondé par l'homme d'affaires camerounais Albert Nkemla, s'étend de la banque (CCA Bank, contrôlée à 58,5 %) à l'assurance, la santé (Afrimed, 100 %), le mobilier (Afrilux, 100 %), la sécurité (Smart Security, 95 %) et l'immobilier (SCI-AFG, 100 %). Ses ramifications vont au-delà de la CEMAC puisque Afrigroup est désormais en bonne voie pour ouvrir de nouvelles entités bancaires en Afrique de l'Ouest.

Un marché sous tension concurrentielle

L'entrée de CCA Bank dans l'assurance intervient dans un environnement très concurrentiel. Selon l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun (ASAC), fin 2024, sur 17 compagnies actives sur le segment non-vie, cinq concentraient plus de 52 % du chiffre d'affaires. Axa Cameroun arrive en tête avec 23,1 milliards FCFA (12,44 % de parts de marché), suivi de Saar (21,3 milliards FCFA, 11,5 %), Chanas (20,3 milliards FCFA, 10,94 %), Activa (17,9 milliards FCFA, 9,65 %) et Sanlam (14,1 milliards FCFA, 7,61 %).

Alain Nkontchou acquiert 21,22% du capital d'Ecobank pour 102 millions USD

SECTEUR BANCAIRE

Le financier camerounais Alain Nkontchou, ex-président d'Eco-bank, vient d'acquérir 21,22 % du capital du groupe bancaire panafricain pour environ 102 millions USD, via son véhicule Bosquet Investments. Une opération stratégique, alors qu'Ecobank enregistre une croissance à deux chiffres dans toutes ses régions.

Vicky Bagal

Le groupe bancaire togolais Ecobank Transnational Incorporated (ETI) a annoncé, ce vendredi, la signature d'un accord de vente entre le groupe sud-africain Nedbank et Bosquet Investments, une société d'investissement privée contrôlée par le Camerounais Alain Nkontchou. L'opération porte sur la cession de



la participation de 21,22 % de Nedbank dans le prêteur panafricain, pour 1,8 milliard de rands, soit environ 102 millions de dollars. La finalisation de la transaction, prévue pour fin 2025, reste soumise aux approbations réglementaires.

« Nous sommes heureux d'accueillir Bosquet Investments Ltd. en tant qu'actionnaire important d'ETI [...] » Ayant fait partie du parcours de la banque pendant de nombreuses années, d'abord en tant que membre du conseil d'administration, puis en tant

que président d'ETI, Alain a fait preuve d'un dévouement indéfectible, d'une vision stratégique et d'un leadership qui ont contribué de manière significative aux réalisations de la banque, l'amenant à une ère de rentabilité », a déclaré Jeremy Awori, Directeur général du Groupe Ecobank, dans un communiqué publié le 15 août.

De son côté, Alain Nkontchou, par ailleurs ex-président du Conseil d'administration d'ETI, s'est réjoui : « Je suis très heureux d'avoir accompli ce chemin avec le Groupe Ecobank et je me réjouis de soutenir l'institution dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. Je suis convaincu qu'ensemble, nous saisissons les opportunités qui se présentent et mènerons l'organisation vers une nouvelle ère de réussite durable. »

Alain Nkontchou n'est pas un nouveau venu. Administrateur d'ETI depuis 2014, il a présidé le conseil d'administration du groupe de 2020 à 2024. Par ailleurs, il est cofondateur et associé gérant d'Enko Capital, un groupe de gestion d'actifs axé sur l'Afrique, créé en 2008 avec son frère Cyrille Nkontchou.

Réflexions sur le leadership et l'autonomisation des femmes à l'ère du digital : AFG Bank Cameroun accompagne la LEFE, la Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant, au cours d'une conférence sur leadership et l'entrepreneuriat féminin.

Depuis de nombreuses années, le rôle des femmes dans la société et au sein des entreprises gagne considérablement en importance et en valeur intrinsèque. L'affirmation par les femmes de leurs compétences, de leur contribution au développement socioéconomique et sociétal, et de leur volonté de marquer l'histoire et de changer la donne, continue de meubler les débats, tant elles sont remplies de dynamisme et sont force de propositions.



La LEFE est une organisation dont les actions en faveur de l'éducation des femmes et des enfants vont bien au-delà des frontières du Cameroun. Elle entend œuvrer à donner de la voix aux femmes, tout en leur montrant la voie vers une prise de conscience globale de leur plein potentiel et de leur force, aux côtés des hommes, dans une société qui offre des opportunités égales pour tous.

C'est en cohérence avec cette vision et notamment les volets Education & Développement et Inclusion Financière de sa politique RSE qu'AFG Bank Cameroun a accompagné et a participé avec fierté et enthousiasme, aux différents ateliers d'échanges et aux partages d'expériences lors de la première édition de l'événement « Brunch & Share », organisé par la LEFE, le 02 août dernier à Yaoundé. Cet événement mobilise les hommes et les femmes autour d'une vision à fort impact : la rencontre solidaire entre l'ambition économique et l'intelligence sociale.

Véritable rallye intellectuel alliant l'expérience des anciennes et la passion des jeunes, le programme de la journée s'est articulé autour de quatre panels thématiques, mettant en exergue des intervenants à l'expertise avérée aux plans national et international :

Technologie et réseaux sociaux : les débats ont exploré l'actualité marquée par l'avènement de l'influence sur les réseaux sociaux, ressortant les pièges à éviter pour les jeunes femmes, et les bonnes pratiques pour la valorisation de leurs projets et la création de contenus à fort impact.

Entrepreneuriat au féminin : des femmes promotrices d'entreprises ont partagé leur vécu et les bonnes pratiques de création, de gestion et de croissance des projets économiques portés par des femmes.

Femmes Corporate : un panel dédié à des réflexions sur la collaboration hommes et femmes dans le monde professionnel : comment une femme doit s'imposer et quels conseils pour évoluer sans se compromettre ou compromettre son avenir dans le monde professionnel.



Santé mentale et féminité : les débats ont insisté sur l'importance pour les femmes de prendre soin de leur corps et de leur esprit, éléments fondamentaux d'un épanouissement social durable.

Cet événement s'est inscrit en marge de la Journée Internationale de la Femme Africaine célébrée le 31 juillet 2025, et a réuni plus de 250 femmes de plusieurs générations (de 20 à 80 ans), venues de divers horizons du pays.

AFG Bank Cameroun a fortement marqué sa présence au Brunch & Share, notamment au travers d'une visibilité dynamique sur le site et les supports de communication. En outre, l'intervention dans l'un des panels du Responsable Régional Centre et Est, M. NANA Stéphane, a permis de présenter la banque et l'ensemble de ses actions en faveur des femmes. Le Responsable Régional était accompagné du Chef de Service du Secteur Public, M. OTTOU TSALA, de la Responsable de l'Agence Hippodrome, Mme MOUNTAYI

Elisabeth et de la Responsable de l'Agence Mokolo, Mme NDZELEN Edel Queen.

En participant et en soutenant ce rendez-vous d'expression des femmes, AFG Bank Cameroun a une fois de plus tenu à réaffirmer son soutien aux initiatives sociales locales qui mettent en exergue l'émancipation, le leadership et l'autonomisation des femmes au Cameroun. Cette action vient rallonger la liste des projets portés par les femmes bénéficiant de l'accompagnement multiforme de la banque. Pour en savoir plus sur nos offres et solutions d'accompagnement aux femmes entrepreneures, les canaux officiels de la banque sont disponibles : Centre de Relation Client :

Appel : 8086
Courriel : customer.care@afgbank.cm
WhatsApp : 675828282.

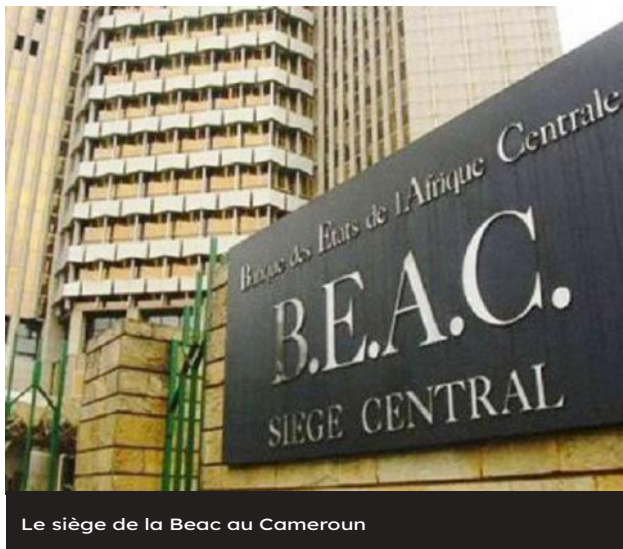
La BEAC porte à 600 milliards FCFA ses injections hebdomadaires de liquidités

SECTEUR BANCAIRE

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) renforce son soutien aux banques de la CEMAC avec trois offres successives de liquidité de 600 milliards FCFA chacune. Une dynamique qui illustre à la fois l'appétit croissant des établissements financiers et l'assouplissement de la politique monétaire de la banque centrale.

Arthur Wandji

Un an après avoir repris ses opérations d'injection de liquidité dans le circuit



Le siège de la Beac au Cameroun

bancaire de la CEMAC, la BEAC franchit un nouveau cap : trois offres successives de 600 milliards FCFA chacune, réalisées en moins d'un mois. Une première depuis juin 2024, lorsque la banque centrale avait brièvement ouvert les vannes du crédit interbancaire avant de resserrer sa politique mo-

nétaire via la multiplication des opérations de ponctionnement, par lesquelles elle retire temporairement les excédents de liquidité des banques pour freiner l'expansion du crédit et contenir les pressions inflationnistes. Le cycle actuel a en effet démarré le 29 juillet avec une injection de 600 mil-

liards FCFA face à des besoins exprimés à hauteur de 703 milliards FCFA, soit un taux de souscription de 117,17%, pour un taux d'intérêt de 4,5%. La deuxième opération, le 5 août, portait également sur 600 milliards FCFA au même taux d'intérêt, mais pour des besoins plus modestes se situant à 415 milliards FCFA, soit une souscription de 69,17%. La dernière opération en date, lancée le 12 août pour une offre de 600 milliards FCFA également au taux de 4,5%, devrait livrer son verdict dans les jours qui viennent.

Cette intensification des offres de liquidité, dont la maturité n'excède pas sept jours, s'explique par l'essor des demandes des banques commerciales qui font preuve d'un appétit croissant depuis l'ouverture du second

semestre. Dès le 8 juillet, par exemple, la BEAC proposait 400 milliards FCFA, alors que les besoins atteignaient 538 milliards FCFA. Le 15 juillet, l'offre a été portée à 430 milliards FCFA, mais les demandes ont grimpé à 639 milliards FCFA. Enfin, le 22 juillet, les besoins formulés s'élevaient à 676 milliards FCFA pour une offre de 520 milliards FCFA, justifiant la montée en puissance des interventions de la banque centrale qui cadrent avec l'assouplissement de la politique monétaire initié depuis la fin du premier trimestre. Un équilibre fragile entre relance et vigilance

Le revirement s'est en effet opéré le 24 mars 2025, lorsque le Comité de politique monétaire décide de baisser, pour la première fois en plus de deux ans, ses principaux

taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est passé de 5% à 4,5%, et le taux de facilité de prêt marginal de 6,75% à 6%. Cette mesure s'explique par la décélération de l'inflation, attendue à 2,9% en 2025 contre 4,1% en 2024, et par des réserves de change jugées confortables (7 584,9 milliards FCFA attendus, pour un taux de couverture extérieure de 76,1%).

Pour autant, la BEAC reste prudente : la dépendance aux importations, la volatilité des matières premières et les déséquilibres budgétaires des États membres constituent toujours des facteurs de risque. D'où la nécessité d'accélérer l'industrialisation et la diversification économique pour réduire la vulnérabilité de la sous-région aux chocs externes.

40 nouveaux agents d'encadrement supérieurs recrutés

BEAC

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) vient de publier la liste des lauréats de son concours lancé le 5 février dernier.

Arthur Wandji

Les lauréats du dernier recrutement des agents d'encadrement supérieurs de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) sont connus. Selon une décision signée par le gouverneur de l'institut d'émission commun aux six États de la CEMAC, Yvon Sana Bangui le 8 août, 40 candidats, dont 31 externes et 9 internes, ont été déclarés admis à l'issue des épreuves techniques, psychotechniques et orales réalisées au titre de l'avis d'appel à manifestation de candidatures du 05 février 2025.

Les lauréats, recrutés au profil d'auditeur, les lauréats entameront une période probatoire de six mois au Centre de formation et de perfectionnement de la banque centrale à Yaoundé à partir du 1er octobre 2025. Leur admission définitive dans les effectifs de l'encadrement



Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC

supérieur de l'institution financière interviendra à l'issue de cette phase, sous réserve de satisfaire aux critères d'aptitude fixés par l'institution.

Cette édition tranche avec le précédent concours, organisé en 2022 pour 45 postes d'Agents d'Encadrement Supérieur, et annulé en juillet 2025 par le Comité ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). L'instance avait pris cette décision à la suite d'un rapport d'audit du cabinet indépendant RSM France qui relevait de « graves irrégularités » dans tout le processus, depuis la sélection du prestataire AfricSearch jusqu'à la publication des résultats. L'audit pointait

des violations des règles de passation des marchés, l'utilisation de CV incohérents ou non signés, et la présence de candidats non éligibles parmi les admissibles. Lancé en décembre 2021, le concours 2022 avait rapidement été entaché de soupçons de favoritisme. Des incidents logistiques lors de la phase écrite et des modifications « arbitraires » de profils avaient également été signalés. Ces irrégularités avaient conduit le président du Conseil d'administration de l'époque, le ministre centrafricain des Finances Hervé Ndoba, à suspendre le processus dès août 2022, avant son annulation définitive trois ans plus tard.

Le FMI alerte sur le risque que font peser deux banques publiques sur le système financier

TCHAD

Un plan de restructuration en cours de finalisation va être proposé par le gouvernement à la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) pour les deux établissements de crédit confrontés à une situation de sous-capitalisation depuis plusieurs années.

Jean Omer Eyango

Le secteur bancaire tchadien demeure fragile, malgré de timides signaux d'amélioration en 2024. Dans un rapport soumis le 25 juillet 2025 à son conseil d'administration, dans le cadre du nouvel accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) sollicité par le Tchad, le Fonds monétaire international (FMI) met en garde contre la vulnérabilité persistante de deux établissements publics d'importance systémique, victimes d'une sous-capitalisation chronique qui menace la stabilité financière du pays. La situation semble d'autant plus sérieuse qu'en 2023, le système bancaire

affichait un ratio d'adéquation des fonds propres négatif (-1,4%) et un taux record de prêts non performants (31,5%), les plus élevés de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Par ailleurs, quatre banques sur dix ne respectaient toujours pas l'exigence réglementaire de capital minimum fixé à 10 milliards de Fcfa à la même période. Officiellement, le FMI ne nomme pas les deux banques concernées. Mais, selon des sources proches du dossier, il s'agit de la Commercial Bank Tchad (CBT) et de la Banque Commerciale du Chari (BCC).

Pour la CBT, un accord de compensation de dettes d'un montant de 76 milliards Fcfa (125 millions de dollars US, soit 0,6 % du PIB) a déjà été conclu avec l'État. Financé essentiellement par des recettes fiscales antérieures non utilisées, ce dispositif doit permettre de réduire les créances douteuses et de limiter les besoins de recapitalisation. Le plan de restructuration, en voie d'achèvement, sera soumis à la COBAC après la nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Le 30 avril dernier, Nokour Abakar Nokour a été désigné directeur général de la banque. Quant à la BCC, elle révisé actuellement son plan de restructuration à la suite d'observations formulées par la COBAC, dont la nature

n'a pas été précisée. Dans les deux cas, font savoir les services du FMI, le coût de la recapitalisation pour l'État est estimé à 7,5 milliards Fcfa par établissement, avec une mise en œuvre désormais attendue en 2026.

En parallèle, les autorités ont entrepris leur désengagement des deux plus petites banques publiques — la Banque agricole et commerciale (BAC) et la Banque de l'Habitat du Tchad (BHT) — sous réserve de l'aval réglementaire. Le FMI relève qu'à fin 2024, si seulement 5 banques sur 10 respectaient le ratio réglementaire de fonds propres, le secteur montrait tout de même « de modestes signes d'amélioration ». Davantage d'établissements respectaient les autres ratios prudentiels, et le recours au refinancement auprès de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) avait reculé d'environ 30%. Ces efforts de redressement s'inscrivent toutefois dans un contexte économique contrasté, marqué par des tensions dans le secteur pétrolier. La production, en baisse de 1,2% en 2024, devrait encore reculer de 0,7% en 2025. Cette contraction résulte à la fois de la nationalisation en 2023 des actifs d'Esso Exploration and Production Chad Inc — cédés à Savannah Energy par ExxonMobil en violation du droit de préemption de l'État — et du vieillissement de certains champs.

Comment Koné Dossongui veut prendre le leadership de la transformation au Cameroun

CACAO

Après des performances solides enregistrées lors de la campagne cacaoyère 2024/2025, l'entreprise de l'homme d'affaires ivoirien Koné Dossongui, ambitionne de doper davantage ses activités et se positionner comme le leader de la transformation locale du cacao.

J.O.E

L'agroindustriel Atlantic Cocoa Corporation Cameroun (ACC CAM), filiale du groupe ivoirien Atlantic Group, a annoncé, le 14 août dernier, le lancement



Le fondateur d'Atlantic Group Koné Dossongui muscle son offensive sur le marché camerounais de la transformation locale de cacao

des travaux de construction d'une centrale solaire hybride de 66 kilowatts pour alimenter son usine de transformation de cacao sise à Kribi, ville balnéaire dans le Sud du pays. Avec cette unité de production d'énergie verte, l'entreprise entend réduire son empreinte carbone tout

en lui offrant une autonomie énergétique. « A Atlantic Cocoa Corporation, nous travaillons pour réduire le Scope 2 [émissions indirectes des gaz à effet de serre liées à l'énergie, Ndlr] de notre empreinte carbone à travers la transition et l'efficacité énergétique » souligne Jo-

siane Tchoungui, Directrice générale d'ACC Cameroun. Le projet confié à EDF Cameroun, devra être livré dans un délai de 11 semaines. A terme, ladite centrale permettra de réduire sa dépendance au réseau local d'alimentation dans un contexte d'instabilité de la desserte électrique qui sévit dans le pays. Ainsi, l'entreprise, propriété de l'Ivoirien Kone Dossongui, mise sur l'efficacité énergétique de ses processus de transformation de cacao pour réduire sa consommation globale d'énergie, optimiser ses coûts de production et renforcer sa compétitivité. Le projet de construction de cette centrale s'inscrit dans un plan stratégique de développement engagé en fin juin et financé à hauteur de 30 milliards FCFA. Ledit plan prévoit également l'extension des capacités de son unité industrielle de 48 000

à 64 000 tonnes de fèves de cacao traitées par an ; ainsi que le développement de plantations agricoles industrielles sur une superficie de 25 000 hectares, incluant des centres d'excellence agricole dans les différents bassins de production cacaoyère du Cameroun.

Devenir leader en Afrique centrale

Pour ACC Cam, la mise en œuvre de ce plan vise à positionner l'entreprise comme la 1ère société de transformation de cacao dans la région. « Atlantic Corporation Cameroun a pour ambition d'être le leader dans le domaine de la transformation de cacao en masse, beurre, tourteaux et poudre dans la région Afrique Centrale », a indiqué l'entreprise dans le compte rendu du Kick-off de présentation du projet

d'extension le 27 juin 2025. Un objectif réaliste, au vu des performances de ACC Cam durant la campagne cacaoyère 2024/2025. Selon les données de l'Office national du cacao et du café, ACC Cam a produit 24 093 tonnes de produits issus de la transformation de cacao, en hausse de 87% par rapport à la saison précédente. Pour ce faire, l'entreprise a acheté 32 102 tonnes de fèves de cacao (+41%) auprès des producteurs locaux pour des dépenses de l'ordre de 156,77 milliards FCFA (+246%). En dopant ainsi ses achats et sa production, Atlantic cocoa a capté de nouvelles parts de marché (28,5% contre tout juste 20% il y a un an) et davantage réduit l'écart avec le leader historique de l'industrie du cacao au Cameroun, Sic-Cacaos.

Le trio Cargill, Olam et Touton se partage près de 50% du cacao camerounais

CAMPAGNE 2024/2025

Le Cameroun dépend désormais à 95 % des médicaments importés.

Vicky Bagal

L'Office national du cacao et du café (ONCC) a récemment publié le bilan récapitulatif de la campagne cacaoyère 2024/2025 au Cameroun. Durant cette saison, le pays a exporté 192 012 tonnes de cacao, volume constitué à 78% de fèves de catégorie 2 et 8% de fèves de catégorie 1 encore appelée « cacao d'excellence ». Une haute qualité qui, malgré un prix du kilo de fèves supérieur à ses pairs, a contribué à attirer les acheteurs internationaux à la faveur du cacao d'origine Cameroun. Avec 18 nouveaux clients, le portefeuille clientèle du cacao camerounais est constitué de 44 multinationales qui ont réalisé des achats de 1 074 milliards FCFA. Cette affluence a contribué à bousculer les clients historiques, permettant à un nouvel acheteur d'intégrer directement le top 3. Comme depuis près de dix campagnes, l'américain Cargill conserve la première place



Le portefeuille client du cacao d'origine Cameroun bondit de 70% lors de la campagne cacaoyère 2024/2025

avec 46 095 tonnes achetées, soit 24 % de parts de marché. Mais l'entreprise enregistre une chute de 38 % par rapport aux 74 488 tonnes de 2023/2024, sa plus forte baisse en cinq ans. En cause, la fin de son partenariat avec le négociant local Telcar Cocoa, après vingt années de collaboration, officiellement pour des problèmes de qualité des fèves.

Ce recul a réduit l'écart avec son dauphin historique, Olam International. La société de négoce singapourien a acheté 43 936 tonnes grâce à ses deux sociétés de négoce en activité au Cameroun : OFI Cam et Olam. Même si elle maintient ses parts de marché à 22,88% ; Olam International a enregistré une baisse de 15% de la quantité de fèves de cacao camerounais acheté. Une contreperformance consécutive à la baisse de régime continue de son négociant OFI Cam qui a non seulement perdu

son rang de 2ème leader sur les exportations, mais également ses parts de marché qui sont passées de 23,98% à 14,95% entre les deux dernières campagnes. Absent du marché depuis quatre saisons, le français Touton complète désormais le podium. La firme a acheté 17 581 tonnes de cacao camerounais, soit 17 fois le volume de cacao importé lors de son dernier achat répertorié par l'ONCC lors de la campagne 21/22. Ce retour en force a permis à Touton de grappiller 9% de parts de marché et se positionner directement à la 3ème place, au détriment de son homologue néerlandais Theobroma. Celui qui traite directement avec le quatrième plus grand négociant camerounais AMS (8,2% de parts de marché), avait pourtant relevé de 42,6% à 16 026 tonnes son volume d'importation après une deux saisons à stagner à 11 200 tonnes.

63 % du capital réservé aux opérateurs gabonais

CENTRALE D'ACHAT DU GABON

Cette société d'économie mixte, dotée d'une autonomie de gestion, devra réduire les coûts d'importation et protéger le pouvoir d'achat des Gabonais.

J.O.E

Le Gabon projette la création d'une Centrale d'achat (CEAG) dans le secteur de la distribution contrôlée majoritairement par les nationaux. Dans ce sens, un projet d'ordonnance a été adopté par le gouvernement gabonais, le 12 août dernier, à Libreville, au cours d'un conseil des ministres présidé par le président Brice Clotaire, Oligui Nguema. Selon les informations de la présidence de la République, cette centrale sera une société d'économie mixte détenue à 37 % par l'État et à 63 % par des opérateurs nationaux du secteur de la distribution. Elle sera placée sous la tutelle du ministère de l'Economie et de finances. Ce qui signifie que l'Etat veut laisser le contrôle de ladite société aux capitaux privés.

« La CEAG aura pour mission d'acquérir, stocker, transpor-



Les produits alimentaires sur le marché

ter et distribuer des biens essentiels, notamment les denrées alimentaires, les matériaux de construction et autres produits stratégiques », apprend-on. Toujours selon le gouvernement, cette société anonyme sera dotée de l'autonomie de gestion. « La CEAG s'inscrit dans la vision du Président de la République pour lutter contre la vie chère, renforcer la souveraineté économique et protéger le pouvoir d'achat des Gabonais », indique la présidence de la République.

La même source précise que, cette initiative vise à mutualiser les volumes pour réduire les coûts, négocier directement avec les pays exportateurs stratégiques, aménager des corridors logistiques prioritaires, contrôler

les hausses excessives sur les produits essentiels et initier une dynamique de souveraineté alimentaire. C'est depuis le conseil des ministres du 4 juin 2025 que le gouvernement gabonais a décidé la mise en place d'une centrale d'achat. A cette date, le président Brice Clotaire Oligui Nguema avait exigé la présentation, dans un délai de 45 jours, d'un plan opérationnel détaillé pour la mise en œuvre de cette structure. Deux membres du gouvernement ont été chargés de piloter ce chantier : Henri-Claude Oyima, ministre de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la lutte contre la vie chère, et Zenaba Gninga, ministre du Commerce.

Ceiba Intercontinental reprend son envol avec le soutien de l'allemand Lufthansa

GUINÉE EQUATORIALE

Après des années de turbulences, la compagnie aérienne équato-guinéenne Ceiba Intercontinental renaît sous l'impulsion du groupe allemand Lufthansa, avec l'ambition de positionner Malabo comme un carrefour aérien majeur de la région.

Albert Amougou

Après plusieurs années de turbulences marquées par des difficultés techniques,



Après les turbulences, Ceiba Intercontinental mise sur Lufthansa pour redécoller

financières et des scandales à répétition, Ceiba Intercontinental a signé son retour sur la scène internationale. La compagnie nationale aérienne de Guinée Equatoriale a relancé ses vols internationaux avec l'ouverture d'une

liaison directe Malabo-Lomé (Togo), première étape d'un nouveau plan d'expansion régionale.

Lufthansa en mission de sauvetage

Cette reprise est le fruit d'une stratégie amorcée en mars 2025, lorsque le gouvernement équato-guinéen a mandaté l'allemand Lufthansa Consulting pour auditer et coordonner les activités de la compagnie.

Le 14 mars, lors d'une audience à Malabo, Catrin Drawer, responsable marketing pour l'Afrique, l'Océan Indien, l'Irak et la Jordanie au sein de Lufthansa Consulting, a soumis au vice-président Obiang Nguema Mangué deux propositions : un diagnostic complet de l'entreprise et la création d'une nouvelle structure issue des actifs de Ceiba. L'entreprise allemande a également présenté une offre d'acquisition d'avions via Nordata, fabricant d'équipements de surveillance maritime et environnementale, en ligne avec la vision de Malabo visant à rentabili-

ser les actifs stratégiques du pays.

Nouvelles ambitions régionales

Aujourd'hui, Ceiba revendique une ponctualité de 95,8 % sur ses lignes intérieures et opère vers quatre destinations au départ de Malabo : Bata, Mongomeyen, Annobón et Lomé. La compagnie prévoit d'étendre son réseau vers Douala, N'Djamena, Libreville, Brazzaville, Cotonou, Abidjan, Dakar, Niamey, Ouagadougou et Madrid. Avec une flotte actuelle de 10 appareils, dont un Boeing 777-200ER, un Boeing 767-300, trois Boeing 737-800, et quatre ATR (un ATR 42/72-500 et trois ATR 42-300), et un accompagnement technique de Lufthansa, Ceiba ambitionne de transformer Malabo en un hub majeur pour le Golfe de Guinée, tant pour les passagers que pour

le fret aérien.

L'intervention de Lufthansa survient après une période critique pour Ceiba. La compagnie avait suspendu ses vols internationaux, ne conservant qu'un seul avion pour ses liaisons domestiques.

En février 2023, le gouvernement révélait une fuite de 25 milliards Fcfa entre 2016 et 2022. Quelques mois plus tard, en août 2024, un scandale financier éclatait, impliquant Ruslan Obiang Nsue, fils du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, et trois anciens directeurs, accusés de détournement de plus de 4 milliards FCFA, notamment via la vente illégale d'un ATR-72-500 à la société espagnole Binter. Le parquet a requis 18 ans de prison contre le fils du chef de l'État.

L'industrie pharmaceutique locale perd 28 % de parts de marché en 7 ans

CAMEROUN

Le Cameroun dépend désormais à 95 % des médicaments importés.

Jean Omer Eyango

En sept ans, l'industrie pharmaceutique camerounaise s'est nettement contractée. En 2018, environ 7 % des médicaments consommés dans le pays étaient fabriqués localement. En 2025, ce taux tombe à 4,9 %, soit une perte de 2,1 points, représentant une baisse relative de plus de 28 %. Ces chiffres de l'Ordre national des pharmaciens du Cameroun (ONPC) illustrent une désindustrialisation préoccupante d'un secteur stratégique pour la souveraineté sanitaire.

« La situation est alarmante », déplore le Dr Franck Nana, président de l'ONPC. « Nous sommes à la traîne, et ce n'est pas une bonne chose pour notre pays. » Selon l'ONPC, de nombreuses unités de production ont cessé leurs activités ou fonctionnent au ralenti. Les causes sont multiples : charges fiscales et douanières élevées (y compris sur l'électricité), absence de différenciation selon la taille des entreprises, lourdeurs administratives ralentissant l'importation des



En sept ans, l'industrie pharmaceutique camerounaise s'est contractée.

intrants (parfois exonérés sur le papier), manque de mesures incitatives et absence d'accompagnement structuré de l'État. Résultat : plus de 60 % des capacités industrielles installées sont aujourd'hui inutilisées, et le pays dépend à 95 % des importations pour son approvisionnement.

Cette dépendance accroît la vulnérabilité face aux crises sanitaires mondiales. « Comment réagirions-nous en cas de pandémie ou de rupture internationale d'approvisionnement ? » s'interroge le Dr Nana.

La Banque africaine de développement (BAD), dans son rapport-pays 2025, alerte également sur les risques de rupture d'approvisionnement

en médicaments essentiels, notamment avec la suspension annoncée de l'aide américaine aux programmes de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Elle recommande au Cameroun de renforcer sa souveraineté pharmaceutique en développant une production locale compétitive.

L'ONPC veut mobiliser les industriels, y compris ceux qui ont cessé leurs activités, pour relancer la production locale. Cette question sera centrale lors de Pharma Expo 2025, prévu du 11 au 13 septembre à Douala. Le marché camerounais du médicament, estimé à 500 milliards FCFA, offre un potentiel important : les industriels locaux visent 30 % de parts de marché à terme.

Vers la transformation de la chaîne publique « Gabon 24 » en établissement industriel

AUDIOVISUEL

Selon le gouvernement ce changement doit permettre à la chaîne d'innover, de générer ses propres ressources et de s'adapter à la concurrence médiatique internationale.

J.O.E

La chaîne audiovisuelle publique « Gabon 24 » devrait être transformée en établissement public à caractère industriel et commercial dans les prochains jours, selon un projet d'ordonnance adopté le 12 août dernier, à Libreville, par un conseil des ministres. « Cette ordonnance vise, la nécessité pour Gabon 24 de s'adapter structurellement et juridiquement aux nouveaux enjeux et standards internationaux de communications, aux fins de s'arrimer à l'évolution du paysage médiatique contemporain, caractérisée par une demande croissante d'informations en continu et la diversification des supports », apprend-on.

Ainsi, érigé en établissement public à caractère industriel et commercial, « Gabon 24 » va jouir dorénavant d'une autonomie de gestion finan-



L'entrée de Gabon 24 dans le giron commercial devrait modifier son modèle économique

cière tout en maintenant un rattachement stratégique à la présidence de la République. Dans cette transformation, la chaîne publique aura pour objet la production, la commercialisation de biens et services. Ses ressources seront essentiellement constituées des redevances payées par les usagers.

Jusqu'ici, cette chaîne publique était un organe médiatique à capitaux publics dont la principale source de revenus était les subventions. Dorénavant, en dehors des dites subventions, « Gabon TV » bénéficiera de la redevance audiovisuelle payée par les travailleurs du secteur formel. De plus, la chaîne elle-même sera amenée à mener des opérations commerciales et le placement des produits. En outre, « Gabon 24 » va

devoir produire elle-même des programmes qu'elle pourrait diffuser et vendre. Ce qui va certainement changer la ligne éditoriale de la chaîne TV qui est thématique car elle va entrer de plain-pied dans le secteur commercial. « Gabon 24 » a été lancée le 24 mai 2016 par le groupe Gabon Télévisions. Il s'agit d'une chaîne thématique dont l'objet est de diversifier le paysage médiatique gabonais, avec pour ambition de proposer un nouveau regard sur le Gabon, et de porter ce regard au-delà des frontières du pays. La chaîne propose jusque-là un résumé de l'actualité tous les quarts d'heure, des rendez-vous phares toute la journée ainsi que des plateaux dédiés à la politique, l'économie, la santé, le sport ainsi que les arts et la culture.

La construction de la Centrale hydroélectrique de Mbakaou reportée en 2027

CAMEROUN/ ADAMAOUA

Initialement prévu pour 2025, le démarrage des travaux de la centrale hydroélectrique de Mbakaou, essentielle pour l'indépendance énergétique du pays, ne se fera pas avant 2027 selon les nouvelles prévisions du gouvernement.

Marius Zogo

Au Cameroun, le lancement effectif de la construction d'une centrale de 250 MW au pied du barrage réservoir de Mbakaou dans la région de l'Adamaoua reste



Vue aérienne du site de Mbakaou, futur emplacement d'une centrale hydroélectrique stratégique pour l'Adamaoua et le Nord-Cameroun.

incertain. Initialement prévu pour démarrer en 2025 sur une durée de trois ans selon le Programme d'investissement prioritaire du Document de programmation économique et budgétaire (DPEB 2026-2028), les travaux ne commenceront qu'en 2027,

cette fois-ci pour une durée prévisionnelle de deux ans, précise la même source. En juillet 2024, la société publique camerounaise Electricity Development Corporation (EDC) a signé un contrat avec un consortium mené par le cabinet français ISL. L'objectif était

de mener des études techniques, environnementales, sociales et financières pour la construction de la centrale de Mbakaou. Plus d'un an plus tard, les études qui devraient être finalisées fin 2024 ne sont toujours pas disponibles. Une source au sein d'EDC tente cependant de rassurer sur l'avancée du projet : « Les études techniques et environnementales sont en phase finale, et la structuration financière et juridique progresse. Les premiers livrables sont prêts, mais ne peuvent pas encore être publiés. Nous prévoyons une visite sur le site en septembre ».

Alors que les études technico-financières ne sont pas encore disponibles, le coût prévisionnel du projet prévu pour s'exécuter en Partenariat public-privé (PPP), a augmenté de 251 milliards FCFA passant de 315 milliards de FCFA à 566 milliards de FCFA. L'État du Cameroun

voit sa contribution passer de 8 milliards de FCFA à 85 milliards de FCFA, soit une forte augmentation pour un projet dont les raisons de la révision n'ont pas été officiellement communiquées. Toutefois, un élément majeur pourrait justifier cette hausse : l'intitulé du projet a été modifié dans les derniers cadrages budgétaires. Le projet ne se limite plus à la « construction d'une centrale hydroélectrique de 250 MW », mais inclut désormais la « construction d'une centrale solaires et des lignes associées ».

En attribuant les études de faisabilité du projet à l'entreprise mentionnée plus haut, le top management de EDC a rassuré que le projet de barrage de Mbakaou est considéré comme une initiative stratégique et innovante. Celle-ci viendrait « augmenter l'offre énergétique sur l'étendue du territoire national, avec pour

cibles phares les régions septentrionales (Nord, Extrême-Nord et Adamaoua, Ndlr), l'interconnexion des réseaux Nord et Sud du pays, et l'exportation éventuelle de l'électricité vers le Tchad voisin ».

Le choix de ce site n'est pas anodin. Il serait plus efficace pour le Cameroun de prélever les 150 MW qu'il souhaite exporter dès 2027 vers N'Djamena, la capitale tchadienne, depuis Mbakaou, qui est géographiquement plus proche que le barrage de Nachtigal implanté au Centre. Selon des sources gouvernementales, le Cameroun dispose en 2025 d'une capacité énergétique installée de 2 219 MW, avec l'objectif d'atteindre 5 000 MW d'ici 2030, ce qui représente un gap de près de 2 800 MW à combler. Le projet de Mbakaou devrait donc contribuer à la fois à cet objectif national et à la stratégie d'exportation régionale.

Le FMI s'inquiète de la pression financière sur le Tchad, face à l'afflux de réfugiés

CRISE HUMANITAIRE

L'aide humanitaire au Tchad est en péril, avec seulement 10 % des 700 millions de dollars nécessaires pour 2025 qui devraient être financés

Marius Zogo

Le Tchad fait face à une crise humanitaire majeure. Le pays subit un afflux massif de réfugiés en provenance des pays voisins, notamment du Soudan, en raison des conflits. Le FMI estime le nombre de réfugiés à 1,6 million en 2025 soit 6 % de la population totale. Pour les agences des Nations Unies, 200 000 réfugiés supplémentaires pourraient traverser la frontière cette année. Ainsi, la réponse à cette crise nécessitera un

financement annuel d'environ 700 millions de dollars pour 2025, soit près de 480 milliards de FCFA. Ces ressources devraient permettre d'adresser une réponse rapide et adaptée, notamment la mise en place d'infrastructures socioéconomiques (eau potable, logements, nourriture et l'accès aux ressources naturelles). Toutefois, le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète de l'insuffisance de l'aide internationale dans un contexte mondial où l'aide publique au développement est jugée « incertaine ».

Le Haut-Commissariat des Nations Unies repris par le FMI, estime « le coût des besoins humanitaires à 700 millions de dollars cette année, dont seulement 10 % devraient être financés, contre 30 % auparavant ». Pourtant, ajoute l'institution de Bretton Woods, la réponse planifiée du Tchad implique 35 partenaires dont 9 agences des Nations Unies. Par conséquent, « la baisse de l'aide humanitaire officielle exerce de graves pressions sur les finances publiques ».

L'afflux de réfugiés au Tchad a un impact socio-économique majeur. En 2024, le pays a enregistré un taux d'inflation de 5,1 %, bien

au-dessus de la norme de la CEMAC fixée à 3 %. Cette flambée des prix, notamment des produits alimentaires, a été directement liée à l'arrivée massive de réfugiés soudanais dans l'est du pays. Pour faire face à ces défis, le gouvernement de Mahamat Idriss Deby Itno compte en partie, s'appuyer sur un nouveau programme de financement soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. D'un montant de 625 millions de dollars (environ 365,6 milliards de FCFA), ce programme a été approuvé le 25 juillet 2025 pour une durée de quatre ans, de 2025 à 2029.

Ce programme vise à soutenir le Plan national de développement du Tchad (Tchad Connexion 2030). D'après les prévisions du FMI, il contribuera à l'effort régional visant à assurer la stabilité externe de la CEMAC grâce à la réponse aux besoins de financement de la balance de paiements du Tchad à un moment où le pays est confronté à des pressions financières considérables dues à des prix pétroliers plus volatils, à des réfugiés sans précédent, dans un contexte de diminution du soutien des donateurs et de restrictions financières continues.

Le Tchad rouvre son sous-sol aux Américains

MINES, PÉTROLE, GAZ

Après trois ans d'absence, Washington renoue avec le sous-sol tchadien en scellant un accord stratégique sur les minerais critiques, le pétrole et le gaz

Albert Amougou



Le Dr Rollan Roberts et le conseiller présidentiel du Tchad signent un accord global sur les minéraux de terres rares

Plusieurs années après le départ d'ExxonMobil, dernière compagnie pétrolière américaine ayant exercé au Tchad, les États-Unis signent leur grand retour dans l'exploitation du sous-sol tchadien. Selon un communiqué daté du 12 août, le Centre américain pour la diplomatie (USCD) annonce la signature d'un protocole d'accord stratégique avec la République du Tchad, portant sur le développement des minéraux de terres rares, du pétrole et du gaz. « C'est bien plus qu'un accord minier : il s'agit de mettre fin à des conflits, de sauver des vies et d'améliorer les communautés pour les générations à venir », a déclaré le Dr Rollan Roberts, président de l'USCD. L'accord, conclu à N'Djamena,

a été signé par le Dr Rollan Roberts et le Dr Issa Mahamat Abdelmhamout, conseiller présidentiel du Tchad. Il scelle ainsi un engagement bilatéral pour une coopération pluriannuelle dans les secteurs extractifs mais aussi dans l'éducation, la technologie et la sécurité. La délégation américaine comprenait notamment Drew Horn, PDG de GreenMet – société américaine spécialisée dans la sécurisation d'approvisionnement en minéraux critiques –, le président émérite du Sénat de Virginie-Occidentale, Craig Blair, et le sénateur Jack David Woodrum. Selon ses promoteurs, l'initiative doit servir de modèle pour d'autres partenariats en Afrique. Ce rapprochement intervient dans un contexte commercial tendu entre les deux pays. Le président américain Donald Trump a récemment

imposé, depuis le 7 août, un tarif douanier réciproque de 15 % sur les importations tchadiennes, dans le cadre de sa politique « America First ». En 2024, les échanges bilatéraux de marchandises s'élevaient à 140,8 millions de dollars, avec un déficit américain de 20,9 millions. Washington voit néanmoins dans ce protocole d'accord une opportunité de consolider les liens économiques, à condition de résoudre aussi les différends en matière de visas, source de frictions diplomatiques ces derniers mois. L'histoire entre les majors américaines et le Tchad est marquée par le départ d'ExxonMobil en 2022, après deux décennies de présence dans le bassin de Doba. À l'époque, un différend sur la fiscalité pétrolière et les tensions politiques avaient refroidi la coopération.

Un recensement national prévu en 2026 au Cameroun pour un coût de 13 milliards FCFA

POPULATION, AGRICULTURE, ÉLEVAGE

Après dix ans de retard, le Cameroun va enfin réaliser son 4e recensement général de la population et de l'habitat, couplé à l'agriculture et à l'élevage. Budget bouclé, lancement en 2026, et un coût ramené à 13,3 milliards FCFA, soit cinq fois moins qu'annoncé initialement.

Marius Zogo

Au Cameroun, le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), couplé au Recensement gé-



La date du 4e recensement de la population enfin fixée

néral de l'agriculture et de l'élevage (RGAE) aura lieu en 2026 pour un coût estimé à 13,282 milliards de FCFA. Le 12 août 2025, cette information a été révélée par Paul Tasong, ministre délégué auprès du ministre

de l'Économie, lors d'une réunion présidée à Yaoundé par le Premier ministre Joseph Dion Ngute. Les deux opérations seront financées conjointement à hauteur de 7 milliards FCFA par le Projet d'harmonisation

des informations statistiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, soutenu par la Banque mondiale. Le reste, soit 6,3 milliards FCFA, sera supporté par l'État du Cameroun dans son budget de l'exercice en cours. « S'agissant de la mobilisation des fonds, tout est bouclé. Les besoins sont connus, les sources de financements ont été identifiées. Il est juste question de procéder au décaissement. Le recensement, le dénombrement devrait avoir lieu en début d'année 2026 », rassure Paul Tasong.

Notons que le Cameroun a effectué jusqu'à présent trois recensements généraux de la population et de l'habitat, respectivement en 1976, 1987 et 2005. Le quatrième, institué par décret présidentiel le 15 septembre 2015, est toujours en attente. Pourtant, en mars 2023, André Mbairano

Dji, le coordonnateur du 4e RGPH, prévoyait le début des opérations entre novembre et décembre de la même année. Le Bureau central des recensements et des études de population (Bucrep), en charge du projet, avait même annoncé le recrutement de plus de 30 000 agents recenseurs. Le recensement semble avoir pris du retard à cause de deux éléments fondamentaux. Le premier serait lié à la crise sécuritaire qui persiste dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La preuve, dans une interview accordée au média à capitaux publics Cameroon Tribune en mars 2023, André Mbairano Dji faisait remarquer que, lorsqu'il « y a insécurité, ce n'est pas évident de réaliser sereinement le recensement qui, pour cette année, sera mutualisé ».

Le second goulot d'étranglement pourrait être attribué

au manque de financements dans la mesure où, au terme d'un Conseil de Cabinet présidé par le Premier ministre Joseph Dion Ngute le 28 mars 2024, le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey, avait indiqué que sur un budget prévisionnel de 64 milliards de FCFA, le pays avait déjà mobilisé seulement 42 milliards, laissant un écart de 22 milliards de FCFA à combler. En fin de compte, le double récemment devrait coûter cinq fois moins que l'estimation initialement faite par le membre du gouvernement il y a plus d'un an. Le recensement demeure donc un outil essentiel de souveraineté qui permet d'avoir en plus d'une meilleure connaissance de la population, de sa répartition géographique, de ses conditions de vie, ses besoins (potentiel agricole, eau potable, électricité, éducation, etc.).

Le FMI dénonce l'inefficacité des subventions publiques au Congo

TEXTE HYDROCARBURES

L'institution estime qu'elles profitent surtout aux entreprises et pèsent lourdement sur les finances publiques.

Alber Amougou

Dans son dernier rapport technique (édition de juillet 2025), le Fonds Monétaire International (FMI) a appelé le gouvernement congolais à réformer en profondeur le système de subventions accordées à la Congolaise de Raffinage (CORAF) et à la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Selon l'institution de Bretton Woods, le système actuel engendre des surcoûts et des inefficacités en raison d'un manque de transparence dans la structure des prix des hydrocarbures produits ou importés. L'objectif est de réduire le fardeau fiscal que représente ce soutien pour l'État. Le document précise que « la majorité des subventions sur les carburants bénéficierait actuellement aux entreprises et non aux ménages, ce qui les rend régressives et inefficaces d'un point de vue social et économique. » Concrètement, le FMI explique que les subventions actuelles

qu'accordent Brazzaville à ces entités publiques du secteur pétrolier sont coûteuses et ralentissent la croissance de l'économie nationale. D'une part, le soutien financier à la CORAF crée des distorsions de marché. La raffinerie bénéficie notamment d'une valorisation de ses produits et d'un approvisionnement en brut à un prix préférentiel pour produire seulement environ 60 % des produits pétroliers destinés au marché local. Les subventions annuelles accordées à cette raffinerie s'élèvent en moyenne à 111,4 milliards de Fcfa par an entre 2018 et 2023, selon le FMI. D'autre part, le monopole de fait de la SNPC sur les importations de carburant génère des surcoûts estimés à 23,9 milliards de Fcfa par an pour l'État. D'après l'institution, ces inefficacités proviennent du fait que ses prix d'acquisition sont souvent supérieurs à ceux du marché international. Le pic des subventions totales a été atteint en 2022, avec un montant de 391 milliards de Fcfa, soit 4,5 % du PIB de cette année-là.

Pour ce faire, le FMI propose plusieurs solutions. Il recommande la réforme de la structure des prix et des subventions en priorité. La nouvelle formule devrait inclure une ligne de « subvention/taxe » dédiée, qui rendrait explicites les décisions politiques de soutien ou de prélèvement. Le FMI

préconise également que le prix d'importation (PI) de la SNPC s'aligne sur le prix de parité d'importation (PPI), comme pour les produits de la CORAF.

Par ailleurs, le Fonds suggère de cibler les subventions. Il propose de limiter l'accès aux prix réglementés, notamment en libérant le Jet A-1, qui est majoritairement consommé par les industriels et ne profite pas aux ménages. Enfin, pour renforcer la gouvernance, le FMI recommande de financer l'Agence de Régulation des Activités Pétrolières aval (ARAP) et le Comité Technique du Secteur des

4 607 milliards FCFA

Ce chiffre représente le montant que la subvention au carburant a coûté à l'Etat congolais entre 2008 et 2022.

Activités Pétrolières aval (CTSAPA) directement par le budget général, et non par des prélèvements sur la structure de prix de la SNPC. Rappelons que la subvention au carburant a coûté 4 607 milliards de FCFA à l'État entre 2008 et 2022.

Ces dépenses qui creusent le déficit public en Centrafrique

MISSIONS À L'ÉTRANGER, CONFÉRENCES, MATÉRIEL MILITAIRE...

Le FMI craint un nouveau dérapage budgétaire à l'approche des scrutins présidentiel et locaux.

Marius Zogo

En République centrafricaine, malgré une hausse de 17,4 % des recettes internes à 155,5 milliards FCFA, le déficit budgétaire a franchi la barre des 83,5 milliards FCFA en 2024, soit 33,5 milliards au-dessus de l'objectif initial de 50 milliards. Ces données figurent dans un récent rapport du FMI, publié en marge des 3^e et 4^e revues de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit. L'institution explique ce dérapage par des dépassements de dépenses, le déficit primaire atteignant 4,9 % du PIB en 2024, contre 3,5 % en 2023. « Cela inclut 1 % du PIB en charges à payer à partir de décembre 2023, mais payées en janvier 2024 (y compris les salaires et traitements et les biens et services), les transferts en capital et les frais de syndication régionale », fait savoir l'institution



Les dépenses aggravant le déficit public en RCA

de Bretton Woods.

Dans le détail, ces dépassements ont été constatés pour les missions à l'étranger qui ont coûté 6,7 milliards FCFA, l'acquisition de moyens roulants pour les militaires et d'allocations alimentaires (4 milliards FCFA), l'organisation de conférences (2,2 milliards FCFA). Ces trois postes ont contribué à 38,5 % à l'aggravation des dépenses. Le creusement de l'écart est également lié aux reports de dépenses de décembre 2023 à janvier 2024 évalués à 7,5 milliards, à des charges d'investissement exceptionnelles (4,2 milliards FCFA) et à des commissions sur les syndications de dette de marché régional des Titres Publics (environ 6 milliards FCFA).

Dans sa loi de finances rectificative 2025, le gouvernement centrafricain projette un déficit budgétaire de 40 milliards de FCFA. Les prévisions tablent sur des

recettes de 186 milliards de FCFA et des dépenses de 226 milliards de FCFA. Ce déficit est projeté malgré les craintes du FMI qu'un « dérapage » des dépenses liées aux élections présidentielle et locales du 28 décembre prochain ne vienne perturber ces projections. Si ces chiffres sont respectés, le déficit budgétaire primaire intérieur s'établirait à 2,1 % du PIB, soit une baisse de 2,8 points par rapport à l'année précédente.

Pour 2025, la loi de finances rectificative projette un déficit ramené à 40 milliards FCFA, avec des recettes attendues à 186 milliards et des dépenses à 226 milliards. Le gouvernement prévoit notamment de réduire de 11 milliards FCFA les dépenses en biens et services, grâce à une limitation des voyages de mission, une hiérarchisation plus stricte des dépenses et une baisse des frais de syndication.

4 500**Ressortissants béninois**

C'est le nombre de béninois établis au Gabon selon les données du Recensement administratif à vocation d'identification de la population de juin 2022.

268 611 barils/j**Congo**

C'est la production journalière de pétrole du Congo à fin juillet 2025, en hausse de 14 611 barils (+5,75%) par rapport à la même période un an plus tôt.

274 600**Production de pommes de terre**

C'est la production de pomme de terre du Cameroun en 2024 selon la BEAC, en hausse 7000 tonnes (+2,6%) par rapport aux 267 600 tonnes enregistré en 2023.

Le Bénin lance une opération de rapatriement de ses ressortissants établis au Gabon

TRAVAIL DES ÉTRANGERS

Face à l'interdiction faite aux étrangers d'exercer certaines activités du secteur informel au Gabon, le Bénin annonce le lancement d'un programme de retour volontaire pour ses ressortissants, dans un climat qu'il souhaite apaisé.

Vicky BAGAL



Patrice Talon, président de la République du Bénin

En réponse à la restriction sur le travail des étrangers dans le secteur informel, validée le 12 août par le gouvernement gabonais, le ministère béninois des Affaires étrangères a annoncé, le 14

août, le lancement prochain d'un processus de retour volontaire visant à préserver la sécurité et le respect des droits des Béninois vivant au Gabon.

Le communiqué précise qu'« en coordination avec les autorités gabonaises, le ministère initiera, dans les prochains jours, une mission d'identification et de recensement des Béninois candidats au retour volontaire ». Cette annonce s'accompagne d'un appel à la « retenue » et au respect des « lois et règlement du pays d'accueil » adressé à la communauté béninoise au Gabon, estimée à plus de 4 500 ressortissants après le

recensement administratif à vocation d'identification de la population de juin 2022. En rappelant son attachement à l'idéal panafricaniste qui prescrit que chaque Africain puisse se sentir chez lui partout sur le continent, Cotonou a souligné respecter la souveraineté de chaque Etat. Une démarche pacifiste qui entend préserver la sécurité et le respect des droits des Béninois vivant à l'étranger afin d'éviter de rejouer la scène de juillet 78, quand, sous le régime Bongo, plus de 10 000 béninois avaient été expulsés du Gabon pour des difficultés économiques et de préservation de la cohésion sociale.

Pour rappel, la restriction validée lors du Conseil des ministres du 12 août 2025 interdit l'accès aux étrangers tout en priorisant les nationaux pour l'exercice des activités telles que le commerce de proximité, les opérations d'envoi d'argent non agréé, la réparation de petits appareils, la coiffure et soins esthétiques de rue, l'orpaillage artisanal non autorisé, l'intermédiation informelle dans l'achat de récoltes et l'exploitation de petits ateliers ou machines de jeux. Ces secteurs sont historiquement dominés par des ressortissants étrangers, notamment originaires du Cameroun, du Mali ou de Guinée.

La production journalière du Congo augmente de 7,2% à 268 611 barils à fin juillet

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Selon les données du ministre des Hydrocarbures, la production journalière moyenne du pays est désormais de 268 611 barils. Celle-ci s'inscrit dans une dynamique d'accroissement de la production du pays impulsée en début d'année.

Cindy Mballa Betine

Au 31 juillet 2025, la production journalière du Congo se chiffre à 268 611 barils. C'est l'une des informations fortes qui ressort de l'intervention du ministre des Hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua, à l'occasion de la quinzaine du gouvernement (un rendez-vous d'échanges entre acteurs étatiques et la presse). Dans sa prise de parole le 11 août 2025, le membre du gouvernement fait savoir que « la production cumulée du

début d'année au 31 juillet dernier a atteint 56 945 552 barils, ce qui correspond à une moyenne journalière de 268 611 barils sur les 212 jours écoulés ». En comparant cette donnée avec celle de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) qui chiffrait la production journalière à 254 000 barils à fin juillet 2024, on observe une hausse de 14 611 barils de pétrole (+5,75%).

Si le membre du gouvernement n'explique pas les raisons concrètes qui ont contribué à cette hausse, on peut tout de même l'adossé aux différentes actions mises en place pour atteindre l'objectif fixé en début d'année d'atteindre une production de 500 000 barils/jour à l'horizon 2027. « L'ambition qu'on a d'augmenter la production est réelle », argue le membre du gouvernement.

La dynamique impulsée par le gouvernement a été suivie par les opérateurs du secteur qui ont entrepris de relever leur production individuelle. En guise d'illustration, les trois principales entreprises du secteur qui concentrent 53% de la production nationale, table sur une augmentation moyenne de 20%. Dans le

détail, l'opérateur français TotalEnergies qui a acquis 4 nouveaux champs pétroliers devrait d'augmenter sa production journalière actuelle estimée à 16 000 barils/jour à 25 000 tonnes (+56,25%) d'ici 3 ans. Le franco-britannique Perenco envisage la moderniser les champs matures de Tchibouela II et Tchendo II, pour porter sa production à 100 000 barils/jour (+25%). Enfin Trident Energy qui veut faire passer sa production mondiale à près de 30 000 barils/jours grâce aux champs Nkossa, Nsoko II, Lianzi et Moho-Bilondo. La hausse de la production journalière affichée ici pourrait être sans conséquence significative pour le pays. En effet, le pétrole compte parmi les produits de rente du Congo est confronté aux différents chocs mondiaux que connaît cette ressource.

Cela se traduit dans les faits par une baisse du cours du baril à l'international. Boursorama chiffre à 66,54 USD le baril de Brent ce 14 août. Une situation qui a conduit le pays de Denis Sassou Nguesso à prévoir des recettes pétrolières de l'ordre de 1 231 milliards de Fcfa contre 1 465 milliards visés en 2024, soit une baisse de 15,7% en glissement annuel.

L'État mise sur un plan de 962 milliards FCFA pour booster sa production de pomme de terre et de patate douce

CAMEROUN

Pour mobiliser cette enveloppe, le gouvernement camerounais prévoit de recourir à plusieurs modes de financement.

C.M.B

Près de 962 milliards FCFA. C'est l'enveloppe dont le Cameroun a besoin pour la mise en œuvre de son Projet de développement durable des chaînes de valeur pomme de terre et patate douce (P2DCV2P) au Cameroun. Ce projet agricole, encore en phase de finalisation, est au centre d'un atelier qui se tient à Yaoundé en vue de la consolidation et à l'évaluation de sa maturité.

« L'atelier vise à mettre en place une politique d'augmentation de la production de la pomme de terre et de la patate douce (...) des filières qui existaient déjà sous forme embryonnaire. Maintenant, nous voulons passer à un projet structurant qui permette à notre

pays d'atteindre ses objectifs définis dans la SND30 », a expliqué Gabriel Mbairrobe, ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), à l'ouverture de l'atelier.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement prévoit plusieurs sources de financement : 169,4 milliards FCFA sous forme de prêts, 10,8 milliards FCFA de fonds de contrepartie, et 771,9 milliards FCFA provenant des contributions des producteurs locaux de pomme de terre et de patate douce. L'objectif est de développer et rendre compétitives ces chaînes de valeur, tout en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, en améliorant par la même occasion, les revenus des acteurs concernés. Le projet vise également à structurer les interprofessions et à augmenter la production d'ici 2030.

Cette ambition se traduira par plusieurs actions concrètes. Premièrement, l'augmentation des rendements grâce à un meilleur accès aux intrants : la production de pomme de terre devrait passer de 12 à 20 tonnes par hectare, et celle de la patate douce de 7 à 15 tonnes par hectare. À titre de

comparaison, le Cameroun a produit 274 600 tonnes de pommes de terre en 2024, selon les données de la BEAC.

Le projet prévoit également la restructuration des filières, qui comptent actuellement plus de 57 acteurs dans le segment de la transformation, ainsi que le renforcement des capacités de ces derniers. Sur le volet transformation, 30% de la production de patate douce sera convertie en farine pour substituer une partie du blé importé, soit environ 24 525 tonnes. Enfin, le projet inclut l'aménagement de 19 710 hectares supplémentaires pour la culture de la pomme de terre, en complément des 16 088 hectares déjà cultivés.

Plusieurs retombées sont attendues : augmentation de la production, désenclavement des bassins de production, et mise en place d'infrastructures socio-économiques de base (points d'eau, centres d'éducation réhabilités, etc.). Près de 600 000 producteurs issus du triangle national seront directement concernés. La composante pomme de terre ciblera six régions (Adamaoua, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Ouest).

Sénégal et Libéria intègrent la liste des «mauvais élèves» africains

CONSULTATIONS AVEC LE FMI

Treize Etats composent la liste des pays qui cumulent plus de 18 mois de retard dans leurs consultations avec le Fonds Monétaire International. Parmi eux, quatre pays africains.

Arthur WANDJI

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de publier sa dernière liste des pays membres dont les consultations au titre de l'article IV ou les évaluations obligatoires de la stabilité financière ont accusé un retard de plus de 18 mois au 31 juillet 2025. Quatre pays figurent dans ce classement : le Sénégal, le Libéria, le Soudan et la



Le Fonds Monétaire International scrute la situation économique du Sénégal, Libéria, Soudan et Tunisie

Tunisie. « Par rapport à la liste précédente, dont la date limite était fixée au 31 décembre 2024, deux pays ont été ajoutés (le Libéria et le Sénégal) et trois ont été supprimés (l'Égypte, l'Éthiopie et le Malawi) », rapporte l'institution de Bretton Woods.

Le Sénégal épinglé sur sa «dette cachée»

Au Sénégal, la dernière consultation de l'Article IV remontait au 10 janvier 2022, et le pays accuse un retard de 18 mois. Celui-ci est lié à des « raisons diverses »,

principalement l'audit en cours sur la « dette cachée » de 7 milliards de dollars révélée par la Cour des comptes et confirmée par le FMI. Cette découverte a mis en lumière des anomalies dans les comptes publics entre 2019 et 2024, avec une dette réelle représentant près de 100% du PIB, bien au-delà des estimations officielles. Certes, le FMI maintient un dialogue constructif avec les autorités sénégalaises, mais l'institution financière conditionne tout nouveau programme d'appui à la transparence sur cette dette et à la mise en œuvre de mesures d'assainissement budgétaire.

Le Libéria, de son côté, accuse un retard de 20 mois dans la réalisation de sa consultation, principalement en raison d'un changement de gouvernement. Malgré ce délai, le FMI salue les progrès réalisés dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), avec la plupart des

objectifs quantitatifs atteints. Le Fonds a d'ailleurs approuvé un décaissement de 46 millions de dollars en faveur du pays en février 2025, pour soutenir les réformes structurelles. Le pays semble sur une trajectoire de consolidation économique, mais la transition politique survenue en novembre 2023 avec l'élection de Joseph Boakai à la tête du pays, a retardé les consultations formelles prévues par l'institution le 24 novembre de la même année.

Quid du Soudan et de la Tunisie ?

Pour les deux autres pays africains de cette liste de 13, les retards sont plus liés à des facteurs structurels ou institutionnels. Au Soudan, le retard de 34 mois enregistrés est attribué à une situation politique et sécuritaire instable, alors qu'en Tunisie, le retard de 39 mois résulte de la demande des autorités locales.

Dans tous les cas, ces retards sont surveillés étroitement, car ils peuvent refléter des vulnérabilités économiques importantes et compliquer l'accès à des financements internationaux.

A titre de rappel, les consultations au titre de l'Article IV du FMI consistent à évaluer annuellement la situation macroéconomique d'un pays, incluant la croissance, l'inflation, la dette et les politiques publiques. Quant aux évaluations obligatoires de la stabilité financière, elles portent sur la solidité des banques et institutions financières, les risques de liquidité et la résilience face aux chocs économiques. Un retard dans ces évaluations signifie que le FMI ne dispose pas d'informations actualisées pour conseiller et ajuster ses programmes d'assistance, ce qui peut affecter la crédibilité financière et la capacité des pays à attirer des investisseurs internationaux.

Hydrocarbures et agroalimentaire dopent les prix sortie-usine

CAMEROUN

Portés par un bond de 10,5% dans le secteur extractif, les prix sortie-usine ont poursuivi leur progression au Cameroun au premier trimestre 2025. Une envolée liée aux hydrocarbures, dans un contexte de tensions géopolitiques et de recul attendu de la production nationale.

Cindy Mballa Betine

Au premier trimestre 2025, les prix sortie-usine des entreprises industrielles au Cameroun ont progressé de 6,5 % en glissement annuel, selon l'Institut national de la statistique (INS). Cette hausse, publiée le 12 août 2025 dans la note trimestrielle sur l'Indice des prix à la production industrielle, confirme également la tendance observée par rapport au trimestre précédent (+0,8 %). Le dynamisme de l'industrie extractive, dont les prix ont bondi de 10,5 %, constitue le principal moteur de cette évolution. L'INS ne détaille pas les causes de cette hausse dans



Les prix sortie-usine de l'industrie extractive ont bondi de 10,5% en un an

le secteur extractif, mais elle peut être mise en lien avec la filière des hydrocarbures, confrontée à la fois à des contraintes internes et à des facteurs externes. Sur le marché international, le baril de Brent s'échangeait fin mars autour de 75 dollars (41 993 FCFA), dans un contexte de tensions géopolitiques (conflits au Moyen-Orient, réduction des exportations russes). Sur le plan domestique, la production pétrolière devrait reculer de 9,3 % en 2025 pour atteindre 2,9 millions de tonnes, en raison notamment de l'assèchement de certains puits, selon la BEAC.

L'industrie manufacturière

a également contribué à la hausse générale, avec une progression moyenne des prix sortie-usine de 5,5 %. Cette évolution est portée par l'agroalimentaire (+8,6 %), la fabrication de papier et carton (+25,4 %) et le travail du cuir et de la chaussure (+12,5 %). Pour l'INS, cette tendance traduit la persistance de facteurs inflationnistes au sein du secteur manufacturier, susceptibles de se répercuter sur l'inflation globale et, in fine, sur les prix à la consommation. L'indice des prix à la production industrielle est calculé à partir de données collectées auprès de 103 entreprises représentant environ 80 % du chiffre d'affaires du secteur industriel.

La suspension de l'aide américaine pourrait coûter 40 milliards FCFA au secteur de la santé (BAD)

CAMEROUN

Cette mesure devrait également causer des pertes d'emplois locaux et une réduction de 25 % du budget des partenaires nationaux chargés de la mise en œuvre des programmes de l'USAID. La BAD appelle à renforcer la production locale de médicaments et la résilience budgétaire.

Jean Omer Eyango

Pour la première fois, la Banque africaine de développement (BAD) publie une estimation chiffrée des conséquences potentielles de la suspension par les États-Unis de leur aide au développement au Cameroun, notamment via l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Dans son rapport-pays 2025, rendu public fin juillet, l'institution met en garde contre des répercussions majeures sur plusieurs secteurs stratégiques, en particulier la

santé et l'humanitaire, qui absorbent chaque année entre 50 % et 60 % du financement de l'USAID. Dans le domaine sanitaire, la BAD alerte sur une rupture possible de l'approvisionnement en médicaments essentiels et chiffre les pertes directes à environ 40 milliards Fcfa. Côté humanitaire, la réduction de l'aide américaine devrait entraîner une baisse de 62 % du budget alloué à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, ainsi qu'une diminution globale de 50 % des budgets des agences onusiennes partenaires de l'USAID au Cameroun.

À cela s'ajouteraient des suppressions d'emplois locaux et une contraction de 25 % des budgets des partenaires nationaux chargés de l'exécution des programmes. Par ailleurs, Donald Trump, engagé dans une guerre commerciale accrue avec la Chine en Afrique, vient d'imposer de nouveaux droits de douane de 15 % à trois pays de la CEMAC, dont le Cameroun. La BAD indique qu'avant ce relèvement — le 1^{er} août — elle avait anticipé, sur la base d'un taux de 11 %, un impact modéré mais réel sur les secteurs du pétrole, du cacao, du bois et du caoutchouc naturel. « Un creusement du déficit du compte courant est anticipé.

Toutefois, cet impact serait limité, les États-Unis ne figurant pas en 2023 parmi les dix principaux clients du Cameroun, lesquels concentraient 77,1 % des exportations nationales », précise l'institution. Tout n'est pas négatif pour autant. Selon la BAD, une réduction marginale des exportations vers les États-Unis n'affecterait pas sensiblement les réserves de change, attendues en hausse de 610 millions USD en 2025.

De plus, un affaiblissement du dollar profiterait au service de la dette extérieure, dont 28,5 % est libellée en devise américaine, permettant une réduction estimée à 7,9 % de cette charge en 2025. L'institution recommande, à court terme, de garantir la continuité des services de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'assurer l'accès aux soins pour les populations vulnérables. À moyen et long terme, elle préconise de renforcer la souveraineté pharmaceutique par le développement d'une production locale de médicaments et de produits sanitaires, d'améliorer la mobilisation des ressources domestiques et d'intégrer dans le budget national une ligne de financement dédiée aux réponses rapides face aux chocs.



VISION

**Créer un monde auquel
nous serons fiers d'appartenir**

MISSION

**Procurer du bien-être et promouvoir
le développement du Cameroun**

VALEURS

**Performance / Responsabilité
Éthique / Passion
Innovation**



Boissons du Cameroun



www.boissonsducameroun.com